

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député à mon sens, présente sa question sous forme d'argumentation.

\* \* \*

### LES STUPEFIANTS

#### LE CAS DES HÉROÏNOMANES

**M. P. B. Rynard (Simcoe-nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre s'il est au courant du fait qu'il y a au Canada de 20,000 à 30,000 héroïnomanes, et que nombre d'experts estiment que nous sommes à la veille d'une crise véritable? Le gouvernement va-t-il, de concert avec les provinces, prendre de nouvelles mesures en vue d'enrayer cette pratique extrêmement dangereuse d'utiliser des drogues communes à des fins non médicales, pratique dont on a reconnu l'existence bien avant la parution du rapport LeDain?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, monsieur l'Orateur. Nous sommes continuellement en communication avec les provinces. Nous les conseillons là où il y a partage des frais en vertu des régimes d'assurance-maladie et d'hospitalisation, et nous les avons avisées que de nombreux toxicomanes pouvaient bénéficier de soins médicaux en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Nous les avons aussi avisées de l'existence de services plus appropriés qui sont mis à la disposition des provinces qui veulent profiter de ces accords de partage des frais non seulement pour aider les héroïnomanes, mais aussi pour participer à l'instauration de programmes préventifs afin de mieux lutter contre le problème. Nous prévoyons inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine conférence des ministres de la santé.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LES DROITS DES EMPLOYÉS AFFECTÉS DANS LES T.N.-O. ET LE YUKON

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, vu le nombre important d'employés du ministère des Travaux publics qui sont affectés au gouvernement territorial ou à des municipalités dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, et vu que cette mutation a été arrêtée par le gouvernement fédéral, j'aimerais demander au ministre, si l'on a discuté avec les organismes et avec les employés en cause en vue de s'assurer que leurs droits en matière de pension et de conditions de travail seront protégés par suite de leur nouvelle affectation?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, d'après mes renseignements, les employés ont été consultés dès le début de l'opération et je serais donc fort surpris que toutes les garanties n'aient pas été prises. Je vais cependant m'assurer que tel est bien le cas.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### LA CONSERVATION DES RESSOURCES DU PLATEAU CONTINENTAL

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, puisque le gouvernement de l'Islande a annoncé la mise

[L'hon. M. Munro.]

en vigueur avant le 1<sup>er</sup> septembre 1972 de nouveaux règlements lui donnant la juridiction exclusive sur les pêches de son plateau continental qui s'étend à environ 50 à 70 milles de ses côtes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures semblables établissant une juridiction sur les pêches sur notre plateau continental de façon à appliquer les méthodes de conservation et d'utilisation nécessaire à la préservation de nos ressources marines?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je doute que nous présentions une telle mesure, mais nous ferons certainement une proposition dans ce sens à la conférence prévue du droit maritime. Je pense qu'il serait bon d'obtenir un accord international.

#### LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—LA GESTION DES RESSOURCES HAUTURIÈRES

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous dire si un ordre du jour a été accepté pour la conférence sur le droit de la mer qui, nous a-t-il dit, aura lieu en 1973, et quelle priorité le Canada a accordée à la gestion des pêches dans cet ordre du jour?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, une commission préparatoire a engagé des discussions mais nous n'avons pas encore obtenu l'assentiment général. Quant à la deuxième partie de la question, je devrai la prendre comme préavis car nous insisterons pour que soient abordées plusieurs importantes questions à cette conférence.

\* \* \*

### LA GENDARMERIE ROYALE

#### L'ENGAGEMENT DE MOUCHARDS—LES DÉCLARATIONS DU PÈRE ET DU FILS EADIE

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général qui, la semaine dernière, devait examiner le texte de l'émission «Mid-Week» de Radio-Canada qui portait sur le jeune Eadie, un ancien indicateur. A-t-il l'intention de réfuter certaines déclarations du père et du fils, sinon au comité permanent de la justice et des questions juridiques, du moins à 10 heures à mon invitation?

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général):** Monsieur le président, je remercie l'honorable député de son invitation, mais j'ai lu le compte rendu du 30 septembre. Je pense qu'il n'ajoute rien de substantiel aux allégations qui ont été faites le 8 septembre, allégations que j'ai réfutées point par point, à la Chambre, le 17 septembre.

[Traduction]

**M. McCleave:** A 10 heures, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### STATISTIQUE CANADA

#### L'ÉTABLISSEMENT DES FICHES ANTHROPOMÉTRIQUES DES EMPLOYÉS

**M. Kenneth Robinson (Toronto-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie